Taxe d'accise—Loi

Monsieur l'Orateur, c'était pendant la campagne électorale. C'est bien beau de faire miroiter toutes ces promesses aux yeux des Canadiens. C'est bien beau de les berner. Mais il ne faut pas s'étonner qu'ils en aient assez des hommes politiques de tout acabit. Ils disent que, lorsque les hommes politiques prononcent un discours électoral, leur unique préoccupation est d'obtenir les voix de leurs mandants; une fois élus, ils oublient leurs promesses; comment s'étonner de ce jugement? Il est courant d'entendre dans les milieux politiques qu'il faut présenter une loi désagréable longtemps avant les élections parce que les gens ont la mémoire courte. Est-ce bien ainsi que nous devrions traiter les Canadiens? Nous ne devons pas les tenir en très haute estime. Les prenons-nous pour de simples pions que nous pouvons déplacer sur un échiquier pour obtenir le pouvoir! Est-ce là l'opinion que nous avons d'eux?

Dans ma circonscription de Nickel Belt, les gens sont touchés très dûrement. Or, lorsqu'ils se mettent en grève pour obtenir un meilleur salaire, on leur reproche les difficultés éprouvées par le reste du pays ou on les accuse d'attiser l'inflation. C'est nous qui en sommes la cause. Nous en accusons ensuite les travailleurs. Lorsque les travailleurs luttent pour obtenir un meilleur salaire, nous leur parlons de contrôle. C'est une attitude extrêmement cynique. Si le ministre veut réellement économiser l'énergie, qu'il nous montre les études effectuées sur cette question, qu'il nous dise les économies que la perception de cette taxe permettra de réaliser.

Certains bureaucrates du ministère des Finances ont surement essayé de dissuader le ministre d'imposer cette taxe d'accise à cause de son incidence sur l'inflation. Je ne pense pas que le ministre comprenne parfaitement les conséquences de cette taxe régressive sur les travailleurs du Canada. Il devrait s'inquiéter davantage des réactions des Canadiens à ce sujet. Il devrait au moins tenir compte de la réaction d'un organisme du gouvernement comme Statistique Canada, qui, dans son rapport de juin, déclarait:

En juin, par suite d'une hausse de 1.5 p. 100, l'indice des prix à la consommation est passé à 184.0, de 181.3 qu'il avait été en mai, les prix plus élevés payés pour la nourriture, surtout la viande, ayant contribué aux trois cinquièmes de cette hausse, la plus forte enregistrée depuis mai 1974. Au cours du dernier mois, l'indice pour tous les postes sauf la nourriture a grimpé de 0.8 p. 100, maintenant ainsi le rythme de la hausse enregistré depuis six mois. De juin 1974 à juin 1975, l'indice global des prix à la consommation a augmenté de 10.4 p. 100.

A remarquer que cet indice ne tient pas compte de la taxe d'accise de $10 \$ le gallon qui frappe l'essence depuis la fin de juin. Les renseignements préliminaires indiquent qu'à la fin du mois, la plupart des détaillants d'essence avaient haussé les prix de l'essence. Cette taxe à elle seule devrait hausser l'indice des prix à la consommation de près de $0.5 \ p. 100$.

Le ministre ne tient même pas compte des conseils que lui fournissent ceux que les contribuables canadiens paient pour analyser les faits et les chiffres; il préfère ignorer les problèmes qu'ils lui signalent. Pourtant, ce sont eux qu'il devrait consulter. Si le ministre n'écoute pas les Canadiens, il devrait écouter les conseillers grassement rétribués dont il peut avoir l'avis. Il a plus de collaborateurs bien payés que les Canadiens et il devrait certes les écouter de temps à autre.

Pouvons-nous imaginer ce qui arrivera lorsque l'augmentation de \$1.50 du baril du prix du pétrole entrera en vigueur? Et à cela viendra s'ajouter l'augmentation des primes d'assurance-chômage. On prévoit que le coût de la vie augmentera de 2 p. 100. Il ne faut pas oublier que les syndicats signent habituellement des conventions de trois ans. Vendredi, les métallurgistes de ma circonscription affiliés aux métallurgistes unis d'Amérique voteront une convention de trois ans. Le salaire de base sera de \$5.45 de l'heure et dans trois ans, en 1978, il sera de \$7 de l'heure. Avec des mesures de ce genre, le gouvernement annule tous les résultats qu'obtiennent les ouvriers pour neutraliser la hausse de l'inflation.

D'après moi, le ministre accentue la confrontation qui règne actuellement dans tout le pays lors des négociations entre ouvriers et employeurs. Cette attitude fait perdre toute signification au système de la négociation collective. En réalité, on a perdu bien des jours-hommes dernièrement à cause de cette confrontation. Le gouvernement n'a rien fait pour diminuer le danger que cela représente.

Voyons quelle est l'attitude du gouvernement en matière d'assurance-chômage. Dans la nouvelle loi de l'assurance-chômage de 1971, le gouvernement considérait un taux de chômage de 4 p. 100 comme une situation de plein emploi, disant qu'il compenserait tout déficit de la caisse d'assurance-chômage dû à un taux de chômage de plus de 4 p. 100. Nous savons ce qui s'est passé depuis lors. Le gouvernement a été dans l'obligation de payer un déficit de 500 millions de dollars en un an seulement. D'après moi, ce budget et ces bills n'aboutiront qu'à modifier la notion de plein emploi. Dans le bill actuel, il sera de 5.6 p. 100, mais d'ici la fin de l'année je crains fort qu'il n'atteigne 6 p. 100.

• (1650)

Jusqu'òu ira-t-on? Les travailleurs devront-ils toujours assumer le poids des mauvaises lois? Devront-ils toujours payer, et payer? Comme Ernest Hemingway déclare dans son livre «Le soleil se lève aussi», faut-il toujours que ce soit les travailleurs qui paient sans cesse? Voilà les effets qu'ont les mesures législatives du gouvernement sur la classe ouvrière. Le gouvernement espère recueillir 500 millions de dollars grâce aux nouvelles dispositions concernant la perception des cotisations d'assurance-chômage. Facile à voir qui va payer! Je le répète: c'est la classe ouvrière qui paie. Mais, que dire de ses problèmes? Que dire de son grave problème du logement qu'elle n'a plus les moyens de payer?

J'ai déjà dit à la Chambre que nous semblons étouffer nos priorités par ici. Nous connaissons une grave pénurie de logement. Les gens ne peuvent se permettre de payer les taux hypothécaires actuels. Quiconque paie \$3,600 par an en versements hypothécaires constate, à la fin de l'année, qu'il n'a remboursé que \$200 sur le principal, que tout le reste est passé en intérêts. Je ne crois pas que le gouvernement se rende compte de la gravité de la situation dans notre pays. Il y a un long article à ce sujet dans Time intitulé «Is Capitalism Dead?» Après avoir lu l'article, on constate que le capitalisme est loin d'être mort. Si le gouvernement souhaite vraiment la survivance du système capitaliste et de la libre entreprise, il devrait se rendre compte qu'il fait plus pour détruire ce concept, qui lui tient tant à cœur, que pour le maintenir. Il me semble que le gouvernement est la meilleure arme dont dispose le NPD à l'heure actuelle.